Villa Natica

Catherine van Heeswijk
Burgstraße 37
4750 Bütgenbach
+32 (0)492 / 31 97 31
+32 (0)80 / 60 08 09
info@villanatica.be
www.villanatica.be

Conditions générales

1. Présentation

Les présentes conditions générales font partie intégrante du contrat de location. Lorsqu'il est fait mention de la VILLA NATICA, cela inclut Natica SA, le propriétaire ou tout représentant mandaté par lui. Le locataire est la personne qui signe le formulaire de réservation et / où de confirmation. Il agit en son nom et au nom de tous les participants figurant sur le formulaire de réservation ou sur tout autre document mis à disposition ou demandé par la VILLA NATICA. Le locataire répond pour lui-même et pour les participants de l'exécution des obligations contractuelles. Il est également responsable de toute personne lui rendant visite pendant son séjour, sans loger.

2. Réservation

Toute inscription constitue une offre ferme de conclusion d'un contrat de réservation. Elle est introduite par le locataire. Le contrat est conclu dès que la VILLA NATICA a confirmé la réservation, laquelle ne devient définitive qu'après réception du paiement (acompte ou total) sur le compte de la VILLA NATICA. Il est interdit d'ajouter plus de personnes (ou chiens) à la location que ce qui est indiqué dans le formulaire de réservation. Une réservation supplémentaire à l'arrivée est possible, dans la mesure où le nombre de lits le permet, et sous réserve d'acceptation de la part de la VILLA NATICA.

3. Occupation de la maison de vacances

Sauf autres dispositions contractuelles reprises dans le formulaire de réservation, la maison de vacances est mise à disposition du client à partir de 16h00 le jour d'arrivée et doit être libérée avant 10h00 le jour du départ. En cas d'arrivée tardive ou différée, aucune compensation financière ou autre ne pourra être exigée par le locataire.

4. État des lieux

Un inventaire détaillé du contenu de la VILLA NATICA est remis au locataire au plus tard lors de son arrivée. Cet inventaire reprend la liste des ustensiles, linge, appareils électroménagers disponibles, à l'exception des meubles meublants. Le locataire est tenu d'en vérifier l'exactitude et de signaler à la VILLA NATICA toute erreur ou pièce manquante au plus tard à 10.00 le jour suivant son arrivée. En cas de bris ou détérioration d'un ou plusieurs éléments de cette liste, le locataire devra en avertir la VILLA NATICA avant son départ. Les objets faisant partie du mobilier ne peuvent être transportés ni déplacés. Si nonobstant cette interdiction, le locataire a transporté ou déplacé du mobilier durant son occupation, il sera tenu de le remettre en place avant son départ.

5. Comportement du client

Le locataire est tenu de se comporter conformément aux usages et au règlement intérieur de la VILLA NATICA dont un exemplaire lui aura été remis sous format papier ou électronique lors de la réservation. Toute infraction grave ou répétée à ce règlement donne le droit à la VILLA NATICA de mettre immédiatement fin au contrat sans avertissement préalable ni indemnités. Le locataire est responsable vis-à-vis de la VILLA NATICA de tout dommage causé à des personnes, au bâtiment, au mobilier ou à tout autre équipement.

6. Interdictions

Il est expressément interdit de sous-louer la VILLA NATICA, d'y fumer à l'intérieur et d'y organiser des fêtes d'étudiants et/ou des enterrements de vie de jeune garçon / filles, etc.

7. Animaux domestiques

Les animaux domestiques ne sont pas admis, à l'exception des chiens, et dans certaines conditions définies dans le règlement intérieur. Le locataire qui désire être accompagné par son ou ses chiens doit en avertir le propriétaire

via le formulaire de réservation. Tout canidé sera en permanence sous sa responsabilité et il ne peut le ou les laisser seul(s) à aucun moment. Un tarif forfaitaire est appliqué au séjour de chaque chien.

8. Paiement

En fonction de la demande, il sera exigé un acompte ou un règlement complet du prix de location. En cas d'acompte, le solde est payable 1 mois avant le début de la location. Les dates limites des paiements sont reprises sur le formulaire de réservation. Le prix comprend la location en elle-même ainsi qu'un forfait saisonnier incluant le nettoyage, la consommation d'eau, le chauffage, l'électricité, la location des linges de lit, de bain et peignoirs, et de poubelles.

9. Caution

À titre de garantie couvrant tout dommage, de quelle que nature que ce soit, il est demandé une caution pour toute location. Le montant de cette caution dépend du nombre de personnes et de nuitées et est indiqué sur le formulaire de réservation. Cette caution sera remboursée au plus tard 7 jours après le départ et pour autant qu'aucun motif de contestation ne soit avancé par la VILLA NATICA. Tous les frais de nettoyage supplémentaires et/ou frais de réparation seront déduits de la caution.

10. Annulation

En cas d'annulation par le locataire, pour raison de force majeure ou non, les indemnités de dédommagement suivantes sont d'application:

- 50 % du montant du contrat, si l'annulation intervient entre la 12ème et la 4ème semaine avant la date d'arrivée prévue.

- 100% du montant du contrat, si l'annulation intervient au moins de 4 semaines avant la date d'arrivée prévue.

En cas d'annulation par la VILLA NATICA hors force majeure, et quel que soit le moment, le total des sommes déjà payées sera remboursé au locataire dans les 10 jours suivants la notification.

En cas d'annulation de sa part pour force majeure, la VILLA NATICA enverra au locataire un Bon Cadeau de la somme payée pour reporter le séjour à une date ultérieure. Ce bon sera valable pour toute réservation se terminant dans les 3 années qui suivent sa mise à disposition. En cas de séjour de valeur identique ou supérieure, il interviendra en déduction de la somme à payer. En cas de séjour de valeur inférieure, aucun remboursement ou dédommagement ne pourra être exigé par le locataire. Le bon ne pourra pas servir à payer d'autres prestations que celles liées à la location de la VILLA NATICA.

11. Réclamations et litiges

Les réclamations relatives aux prestations de service assurées ne sont acceptées que si elles sont rentrées par écrit à la VILLA NATICA et envoyées par pli recommandé dans les sept jours suivants les prestations. Tout litige sera de préférence et prioritairement réglé à l'amiable. À défaut, il relèvera du tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire dont dépend la VILLA NATICA.

Nous vous souhaitons un excellent séjour à la
VILLA NATICA

N'oubliez pas de prendre connaissance du règlement intérieur qui fait partie intégrante de votre contrat de location !